

Extraits du livre :  
François Mitterrand et la sortie de la guerre froide

Samy Cohen  
Presses universitaires de France

1998

Intervention du général Quesnot pages 288–291

Il y évoque des écoutes téléphoniques du bataillon FPR à Kigali avant l'attentat du 6 avril 1994, qui lui aurait permis de désigner le FPR comme l'auteur de l'attentat contre l'avion du Président Habyarimana.

S'agissant de l'Afrique au sud du Sahara, les choix de Mitterrand se sont affirmés dès 1982 avec le départ de Jean-Pierre Cot qui voulait, en accord avec Claude Cheysson, modifier profondément le contenu de la politique africaine de la France. Les institutions françaises et les chefs d'État africains ont réagi. Ils ont trouvé une oreille complaisante à l'Élysée, dans la cellule africaine constituée autour de Guy Penne. Ce dernier raisonnait sur l'Afrique comme sur le Vaucluse dont il était conseiller général. Le remplacement de Jean-Pierre Cot par Christian Nucci a été un choix politique.

Quand je suis arrivé à l'Élysée, en 1986, j'ai compris que Mitterrand avait des convictions fortes concernant le Tiers Monde et le développement, mais qu'il pensait que nous devions nous occuper le moins possible des affaires intérieures des États. Il intervenait constamment auprès des organisations multilatérales et à l'occasion des conférences internationales pour demander d'augmenter l'aide et d'alléger la dette de ces pays. Il stigmatisait l'attitude des grandes puissances comme les États-Unis qui ne consacraient à l'aide au Tiers Monde que des parts infinitésimales de leur budget et qui ne voulaient pas entrer dans un système de régulation des prix des matières premières.

En dehors du « pré carré » francophone, la politique mitterrandienne en Afrique a été d'une grande continuité et d'une parfaite cohérence idéologique : soutien à l'ANC, à la SWAPO et au MPLA. On a eu beaucoup de problèmes avec certains services qui continuaient à soutenir en sous-main Savimbi et les « anti-marxistes ».

M. Bayart a parlé d'ethnisation des conflits. On cède toujours à la généralisation de concepts qui sont d'usage purement local. On ne peut parler du Rwanda et du Burundi sans parler d'ethnies. Même avant l'indépendance, il y a eu des affrontements entre les différents groupes. Les événements des Grands Lacs découlent de l'assassinat du président burundais N'Dadaye par les Tutsis du Burundi et pas seulement de l'intervention française au Rwanda. On n'a jamais parlé « ethnies » au Mali ou en Côte-d'Ivoire. La guerre du Tchad, par contre, a eu à certains moments les caractéristiques d'un affrontement ethnique entre les populations du Nord et du Sud. Même au sein de l'armée, les rivalités entre

Idriss Deby, Hissène Habré et d'autres étaient souvent d'origine ethnique.

Un dernier mot sur le problème de l'immigration : Mitterrand n'est pour rien dans le phénomène des restrictions à l'immigration. Tout a commencé avec le gouvernement Balladur. Les visas ont certes été instaurés en 1986, mais les mesures les plus restrictives datent de 1992-1993. En Algérie, les quatre consulats ont accordé 800 000 visas en 1989 alors qu'en 1996 le nombre de visas accordés a été inférieur à 60 000.

GEORGES-MARIE CHENU. — Notre action en Afrique a été marquée par une conception européenne et occidentale de l'évolution politique. Certes, le discours de La Baule a été tardif, mais surtout il n'était pas en phase avec la culture de l'Afrique. Pour cela il aurait fallu s'inspirer de données locales. En matière de droits de l'homme, l'Afrique connaît des mécanismes traditionnels de protection : liens ethniques, pratiques familiales, règles d'hospitalité, « statut » de la femme, de l'enfant, de l'étranger... Pour conduire à la démocratie, il existe aussi des lieux et des pratiques de dialogue et de concertation — les « conseils » — dans les villages et au sein des ethnies. Le président Mitterrand n'a pas cherché à tirer parti de ces réalités. Quelle que soit la manière dont il a accédé au pouvoir, un chef est « sacré » en Afrique, même s'il a les mains pleines de sang. Si l'on veut être écouté, on ne réunit pas autour de soi des chefs comme des élèves autour d'un professeur, comme cela a été fait à La Baule pour une leçon publique. Cela a choqué l'opinion africaine et irrité ceux qui, parmi les chefs d'État convoqués, auraient accepté en privé des remarques sur les atteintes aux droits de l'homme. « La Baule » ne fit pas l'objet d'une véritable préparation. Ni avant, ni après, les ambassadeurs de France en Afrique ne furent consultés sur la manière d'« africaniser » les droits de l'homme et la démocratie. Cette question demeure d'actualité. Et, je regrette l'absence en France d'un lieu de mémoire, de concertation et de prospective sur les problèmes de l'Afrique, autour, par exemple, d'un « Institut de l'Afrique ».

GÉNÉRAL QUESNOT. — Je suis d'accord avec l'ambassadeur Chenu sur la pertinence et la respectabilité des formes de démocratie spécifiques à l'Afrique. L'appel à la démocra-

tie n'était pas tel qu'il nous fallait y subvenir et transposer notre système. M. Bayart met en cause le rôle de l'état-major particulier et de l'un de mes collaborateurs, le général Huchon. Celui-ci n'est pas responsable puisque les collaborateurs ne signent jamais rien, c'est le chef d'état-major particulier qui signe les notes au Président. Sur le Rwanda, j'ai entendu dire que les militaires français intervenus de 1990 à 1994 procéderaient à des contrôles d'identité. Je le récuse. Il y a eu une aide française à un gouvernement légal, celui du président Habyarimana : formation et conseil de l'armée régulière. Les directives du président Mitterrand étaient claires. Les forces françaises, pas plus que d'autres, n'avaient à intervenir dans les querelles internes des gouvernements. Dans le cas d'accords de défense et de coopération, comme avec le Rwanda depuis 1975, nous pouvions apporter une aide à un gouvernement légal. Or, tous nos renseignements prouvaient que l'agression de 1990 était une attaque extérieure provenant de l'Ouganda, sous le commandement du chef actuel du Rwanda, le colonel Kagamé, l'un des 26 premiers compagnons de Museveni et ancien chef du renseignement du gouvernement ougandais. A ce titre, il avait été repéré par la CIA et avait effectué un stage de formation aux États-Unis. Le Président m'a plusieurs fois envoyé en mission personnelle auprès du président Habyarimana pour faire pression en faveur du multipartisme et de l'intégration des minorités. L'implication diplomatique française, de même que celle de la diplomatie parallèle, fut très importante. Notre aide était conditionnée. D'autre part, personne n'a la preuve que l'avion du président Habyarimana ait été abattu par le noyau dur de son entourage qui s'opposait au plan d'Arusha, mais on peut se demander à qui profite le crime. Nous avions intercepté une communication téléphonique qui parlait d'Arusha annonçant le décollage du Président. Ce coup de téléphone n'est pas arrivé à la Présidence mais au bataillon de Kagamé mis en place près de l'aéroport pour protéger les minorités tutsi, en application des accords d'Arusha. Dans cet avion, il y avait non seulement Habyarimana mais aussi le Président du Burundi. Deux présidents hutu (ethnie majoritaire au Rwanda et au Burundi) ont disparu dans cet attentat providentiel.

HUBERT VÉDRINE. — L'intervention du général Quesnot apporte une série de faits à l'encontre de l'angélisme et de l'autodénigrement qui règne en France à ce sujet. Mitterrand a assumé l'héritage africain avec ses bons et ses mauvais côtés au lieu de céder à la facilité et au renoncement. Il l'a assumé avec l'obsession de ne pas être un Jimmy Carter. Il estimait que c'était trop facile de donner des leçons depuis Paris. Je l'ai vu très souvent en colère contre le parti « droits-de-l'homme » dont l'approche dégoulinante de bonnes intentions lui rappelait le bon vieux temps colonialiste : « Nous avons mis des siècles à bâtir la démocratie. Notre devoir et notre intérêt, c'est de commencer par consolider les bases économiques de l'évolution ultérieure. » Pour lui, la démocratisation viendrait après. Son « changement stratégique » correspond au changement global de la fin de la guerre froide où les régimes africains ne peuvent plus faire le chantage à l'URSS. Mais ce tournant est exposé aux critiques comme celles de M. Chenu, quand il déplore l'absence de prise en compte de la culture démocratique à l'africaine. On a pu vexer en s'y prenant mal.

Les accusations sur l'affaire du Rwanda sont extravagantes. Elles donnent l'impression d'une coopération intentionnelle avec un régime qui perpétue un génocide. La vraie question gênante serait plutôt : « Est-ce que Mitterrand n'a pas commis l'erreur qu'il voulait éviter dans les premières années en forçant les gouvernements hutu à intégrer la minorité tutsi en train d'organiser la reconquête militaire, à partir, notamment de l'Ouganda ? N'a-t-on pas commis une forme d'imprudence démocratisante à la façon coloniale ? N'a-t-on pas bousculé les choses avec les accords d'Arusha ? » C'est ce type de reproche qui aurait pu être adressé à la politique française.

JEAN-FRANÇOIS BAYART. — Le tournant de La Baule a été pris sous la pression des événements. La plupart des capitales africaines étaient le théâtre de manifestations. La politique française a dû en prendre acte et essayer d'y répondre.

Sur le traitement économique des questions africaines : quid du retard d'une dévaluation souhaitable et inévitable ? Quid de la renonciation à toute réforme de notre appareil de